

# LE P'TIT PIRIN

De Vouillé-les-Marais

NOVEMBRE 2007 N° 64



## Le Mot du Maire

A la suite d'une action nationale, organisée par l'Association Nationale des Maires pour ses 90 ans et s'intitulant « *dessines-moi ta commune* », les élèves de CM1, CM2, CE1 et CE2 ont été conviés à participer à une séance du Conseil Municipal. Une petite quinzaine d'enfants sur les 40 que comptent ces 4 niveaux ont pu être présents ; c'est peu, je trouve que c'est dommage car il s'agit d'un cours « grandeur nature » de vie publique. Il est extrêmement important de savoir comment fonctionnent nos institutions et en premier, l'institution de base qu'est la commune. Dans le cadre de cette opération, tous les élèves ont exprimé, par un dessin, la façon dont ils voient leur commune. Un jury a dû établir un classement et a désigné :

Baptiste HERRERO (CE1), Clément BERJONNEAU (CE2), Alice BIRE (CM1), Lucy BOULAY (CM2)

Félicitations à toutes et à tous.

Ces élèves verront leur œuvre jugée au niveau départemental et ultérieurement peut être au niveau national. Souhaitons leur, bonne chance.

**Jacky Mothais**

## INFOS UTILES

### Mairie

Tous les matins

9 h - 12 h 30

Fermé le mercredi

Samedi matin 9 h - 12 h

Fermé le 1er samedi du mois

Tél. 02 51 52 55 04

Fax 02 51 52 51 27

### Bibliothèque :

Lundi : 17 h 30 à 18 h 30

Mercredi : 10 h à 12 h

Vendredi : 16 h 30 à 18 h

Tél. 02 51 51 53 78

### Centre de Soins

Tél. 02 51 56 71 38

### AD.M.R.

(aides ménagères et travailleuses familiales)

Tél. 02 51 56 79 77

### ASSISTANTE SOCIALE

Mme SOULARD

Permanence Mairie

de Chaillé les Marais

Le vendredi matin

Tél : 02.51.56.02.31

### PERMANENCE MEDICALE

Tél : 02.51.44.55.66

**PROCHAINE REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
JEUDI 15 NOVEMBRE  
20H30**

## COMPTE RENDU SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL D'OCTOBRE

**Création budget lotissement les Grosses Terres** : la demande d'autorisation de lotir a été déposée à la DDE le 02/07/07, l'arrêté a été rendu le 29/09/07. Par conséquent, la commune doit créer un budget spécifique. Le terrain viabilisé sera vendu 40€ le M<sup>2</sup>. il reste encore quelques terrains à vendre. Les travaux de voirie et de viabilité devraient être terminés pour fin mars 2008

**Durée d'amortissement des subventions d'équipement** : le conseil municipal décide d'amortir ses subventions d'équipement sur une durée de 5 ans.

**Convention Société Protectrice des Animaux** : La commune signe une convention avec la SPA pour une durée de 3 ans au prix de 344.50€ soit 0.65€ par habitant calculé sur le nombre d'habitant en 1999 soit 530.

**Aménagement Zone Artisanale « Le Pont aux Grenouilles »** : le conseil municipal décide de lancer un appel d'offre pour l'aménagement de la ZA en 2 tranches suite au projet d'extension prévu dans le PLU et afin de satisfaire les demandes d'artisans qui souhaitent s'installer sur la commune.

**Construction auvent atelier municipal** : les employés municipaux vont agrandir leur atelier d'environ 3 m sur 6m.

**Descente cyclable** : dans le cadre du PLU, des itinéraires de transversabilité reliant les secteurs de la commune entre eux ont été prévus. Le premier reliera le centre bourg au lotissement du Marais : il part de la rue du 8 mai, emprunte le terrain « Galliot », longe le terrain de sport, arrive sur la rue des Alouettes, reprend la rue des Grives et sort route du Marais. Cette sortie doit être aménagée car elle est actuellement trop dangereuse.

**Subvention RASED** : le Réseau d'Aide aux enfants en Difficulté intervient en faveur des élèves de notre commune : le conseil municipal accorde une subvention de 120 €.

**Achat tables salle des fêtes** : la commune décide d'acheter 10 tables à 490 € HT pour remplacer celles qui sont abîmées.

**Création site internet** : la commune souhaite avoir son site internet la société « 360n line » a chiffré la création au prix de 3 334.45 € TTC et la société « Coté image » 4 006.60 € TTC. Le conseil municipal décide de faire appel au service de la société « 360n line ».

**Date récompense des maisons fleuries** : la récompense pour le concours des maisons fleuries aura lieu le vendredi 4 janvier à la suite des vœux de Mr le Maire.

**Loyer Restaurant la Belle Epoque** : compte-tenu des travaux qui ont été effectués (électricité + menuiserie) et des travaux qui seront faits (changement du plancher + poutres), le loyer va être revu à la hausse.

**Reprise des concessions dans le cimetière** : les concessions qui seront considérées à l'abandon vont faire l'objet d'un avis de constat d'abandon puis d'un procès verbal afin que dans 3 ans la commune puisse engager la reprise de la concession abandonnée. Voir Madame ALETRU responsable du dossier pour tous renseignements.

**RAMASSAGE DE FERRAILLE ET D'ENCOMBRANT : LE MARDI 13 NOVEMBRE**

Merci de prévenir la mairie (02.51.52.55.04).

## CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Toute la population est invitée à la commémoration de l'armistice du 11 novembre qui se déroulera de la façon suivante :

10h45 rassemblement place de la mairie,

11h00 défilé jusqu'au cimetière, honneur aux morts, dépôt de la gerbe,

11h30 cérémonie au monument aux morts place de la mairie, dépôt de la gerbe, honneur aux morts, chant par les enfants de l'école, allocution du Maire, La Marseillaise,

12h00 vin d'honneur à la salle des fêtes,

13h00 banquet à la salle des fêtes de Vouillé les Marais

Venez découvrir cet espace si particulier, sa flore, sa faune et les actions mise en place pour la préservation de ces espèces. Venez observer les tadornes, les oies et autres oiseaux migrateurs et mieux comprendre le travail effectué sur cette Réserve Naturelle.

**Dimanche 9 décembre 2007—13h30**

**Balade sur les Mizottes de Champagné les marais**

Bottes obligatoires—tenue de pluie conseillée  
animation gratuite

**Contact et inscription à l'office de tourisme :  
02.51.56.71.17**



### LOTO DE LA CHASSE

La société de chasse organise son 10ème loto ainsi qu'un bingo

**le samedi 17 novembre 2007  
à partir de 19h30  
à la salle des fêtes de Vouillé les marais**

Lots à gagner : lave linge, home cinéma, caméscope, téléviseur, croisière inter-iles, vélo, cafetière senséo, nombreux lots ;

Le carton : 2 €, 7 € les 4 et 15 € les 10

Bourriche, bar, pâtisseries, sandwiches.

Le comité des fêtes et d'animation de Vouillé les Marais se réunit le 1er mardi de chaque mois à 20h30 à la salle des fêtes pour débattre des événements à venir.

Vous êtes les bienvenus pour ce moment de convivialité (prévoyez 1 h à 1 h 1/2)

Prochaine date à retenir : **mardi 6 novembre  
20h30 — Salle des Fêtes**

Le bureau du Comité

L'Assemblée Générale du comité des fêtes et d'animation de Vouillé les marais se tiendra le  
**Vendredi 16 novembre à 20h30**  
**À la salle des fêtes**

Vous avez des suggestions et des idées à nous faire partager ; vous êtes tous les bienvenus.

Merci de venir nombreuses et nombreux .

Le pot de l'amitié sera offert à l'issue de l'assemblée  
Le bureau du Comité

### La commune recrute

Dans le cadre du service civil volontaire, la commune recrute une personne :

- ⇒ Tranche d'âge : de 18 à 25 ans
- ⇒ Mission : entretien et création d'espace vert et entretien des bâtiments,
- ⇒ Horaires : 20 h par semaine
- ⇒ Salaire : Smic horaire
- ⇒ Niveau : indifférent
- ⇒ Durée du travail : CDD d'1 an
- ⇒ Date d'embauche : 01/12/2007

\*\*\*\*\*

Dans le cadre du recensement de la population, nous recherchons 2 agents recenseurs :

- ⇒ Durée du travail : CDD d'un mois sur janvier et février 2008
- ⇒ Salaire : il sera déterminé en fonction de la dotation qui sera attribuée à la commune.  
(équivalent à un SMIC horaire)